



2015/2016

CONSEIL D'ÉCOLE DU 12 NOVEMBRE 2015

Présents			
Mme	OLIVIER	Vanessa	Parent d'élève AIP2EPM
Mme	DAVID	Aurélie	Parent d'élève AIP2EPM
Mme	HUMEAU	Sylvie	Parent d'élève AIP2EPM
M.	KERLO	Frédéric	Parent d'élève AIP2EPM
Mme	BON	Alexandra	Parent d'élève AIP2EPM
Mme	PAVARD	Mathilde	Parent d'élève AIP2EPM
Mme	CUISINIER	Fanny	Parent d'élève AIP2EPM
Mme	LAOU-HAP	Sandra	Parent d'élève AIP2EPM
Mme	BRAULT-FAVROU	Maud	Parent d'élève AIP2EPM
M.	BELHADJ	Thierry	Maire
Mme	TAILLIEU	Valérie	Mairie
M.	BESSONAUD	Yannick	Mairie
M.	VERGNE	Jean-Marie	D.D.E.N.
Mme	PRISER	Sandrine	Enseignante
Mme	JACQUES	Raphaële	Enseignante
Mme	DAVID	Katia	Enseignante
Mme	GUERIN	Sabrina	Enseignante
Mme	SIMON	Régine	Enseignante
Mme	BORDET	Corinne	Enseignante
Mme	MARTEAU	Gaëlle	Enseignante
Mme	BOUYSSIER	Christine	Enseignante
Mme	DUFAU	Florence	Enseignante
M.	TROUNIAC	Xavier	Enseignant
Excusés			
Mme	BESANÇON	Véronique	I.E.N. La Rochelle Est
M.	COUTOUIS	Éric	Enseignant
Mme	BERNARD	Cécile	Enseignante
M.	RIVAS	Guillaume	Enseignant
Mmes et M.	Les membres du	RASED	

Présentation des membres du nouveau Conseil d'École

Aux parents nouvellement élus, s'ajoute un nouveau DDEN, M. VERGNE.

On note une baisse du nombre de votants pour les élections de représentants de Parents d'Élèves : la présence d'une seule liste pourrait expliquer cette diminution de la participation.

Compte-rendu du Conseil d'École du 22 juin 2015.

Le compte-rendu est adopté sans opposition.

Effectifs

CP	CP-CE1	CE1	CE1-CE2	CE2	CE2-CM1	CM1	CM2	CM2	CLIS
22	21	23	20	23	24	25	21	24	12

L'arrivée de 6 nouveaux élèves permet d'atteindre le seuil.

Un petit groupe de GS à l'école maternelle cette année : cela entraînera un faible de nombre de CP l'année prochaine. Nous serons donc au creux de l'effectif.

Pour l'année suivante, le contingent sera plus important, avec un moindre départ de CM2.

Projets

CM2 : les deux classes

Un projet en lien avec la CDC autour de l'opéra :

Ecoute d'extraits, initiation au chant lyrique.

Travail en commun avec deux artistes.



2015/2016

Sortie à la coursive pour assister aux répétitions.
Coût : 400 € pour l'école, le reste à la charge de la CDC.
Il faudra rajouter les frais de transports.

CP / CP-CE1

Les deux classes voudraient renouveler cette année le projet « Poney » :

4 mardis au mois de mai et 4 ateliers :

Pansage

Voltige

Monte

Théorie (harnachement, alimentation...)

Un devis a été demandé.

Pour les transports, les bus de ramassage scolaire (Keolis) seront privilégiés en raison de leur coût moindre.

CE1 / CE1-CE2 / CE2 / CE2-CM1 / CM1 / CLIS

Projet autour des sciences expérimentales sur la faune d'Europe.

Visite du Zoodyssée de Chizé

Le projet se monte en adéquation avec les attentes pédagogiques et en recherche de financements.

Avenant au projet d'école

Nous sommes à la deuxième année de ce projet d'école.

Les évaluations CE2 ont montré une amélioration des résultats dans le domaine du calcul mental mais aussi de l'écriture.

Il faudra par contre approfondir en lecture compréhension et résolutions de situations problèmes

Cet avenant vise à développer ce qui fonctionne et remédier aux difficultés : l'aide aux élèves en difficultés et le travail sur le vivre-ensemble.

AXE 1

Un décloisonnement va être mis en place entre la CLIS et les classes de CP / CP-CE1 / CE1 et CE1-CE2 avec différents ateliers (sciences du vivant, sciences humaines, arts visuels et éducation physique)

Les APC seront développées dans toutes les classes.

AXE 2

Les inclusions des élèves de l'ULIS (CLIS) dans les autres classes de l'école fonctionnent bien et vont se développer en fonction des évaluations de la 1^{ère} période.

AXE 3

Mise en place des nouveaux cycles à la rentrée prochaine.

Pour le cycle CM1/CM2/6^{ème}, des réunions communes vont se tenir (Conseil École/Collège, réunions entre enseignants...) pour préparer cette nouvelle organisation.

Le parrainage entre les CM1 et les GS continue afin d'améliorer l'accueil des CP à l'école élémentaire.

Dans cette optique, et dans le cadre de l'évolution prochaine, nous souhaiterions que soit instauré un dispositif de même sorte au collège (élève référent de 4^{ème} pour les CM2) afin faciliter la transition de l'école à l'établissement.

Journée contre le harcèlement

Nous allons prolonger le travail fait dans les classes avec le Conseil d'Enfants mais aussi avec un partenariat avec la gendarmerie.

Règlement intérieur

Une partie sur la garderie a été ajoutée.

Changement pour le matin : « les enfants sont déposés... »

Une tentative de fiche d'inscription n'a pas fonctionné par le passé.

On constate quelques difficultés :



2015/2016

Des problèmes d'effectifs

Des problèmes d'informations (urgence, noms...) pour certains nouveaux élèves.

En cas d'absences réitérées d'un enfant, il faudra appeler les parents.

Le respect des lieux n'apparaît pas dans le règlement intérieur mais il est inscrit dans le règlement des cours.

Une phrase sera ajoutée dans la partie vie scolaire.

Le règlement est approuvé.

Travaux et équipements

- Mme DAVID n'a pas reçu le mobilier neuf pour sa classe.
- M. Belhadj informe le Conseil du manque de budget pour les gros investissements pour cette fin d'année mais qu'il est prévu de renouveler le mobilier de 2 classes l'année prochaine.
- Il faudrait recoudre ou changer les rideaux dans plusieurs classes.
- Des problèmes de portes qui ne ferment pas dans le bâtiment 2.
- M. Belhadj attire l'attention du Conseil sur l'utilité du bâtiment en brique de la cour 2 qu'il faut rénover : il demande de réfléchir à sa destination et son utilisation.
- M. Trouniac remercie la municipalité pour les travaux effectués depuis le dernier conseil d'école.

Questions diverses

Dangerosité des écharpes dans la structure :

Les écharpes et foulards seront interdits à l'école (ajout dans le règlement intérieur).

Un mot sera collé dans le cahier de liaison de chaque élève.

Horaires des écoles maternelle et élémentaire

Les deux écoles sortent aux mêmes horaires (temps scolaire ou TAP) ce qui pose un réel problème aux parents ayant des enfants scolarisés dans les deux écoles : ils sont donc en retard pour récupérer leurs enfants.

Une réflexion sera menée pour la réunion du PEDT en janvier en respectant les contraintes légales et les partenaires, pour un changement d'organisation des horaires.

Problème de poux

Une information sera menée dans les classes et à toute l'école si besoin.

Propreté des toilettes

Certains enfants n'iraient pas en raison du manque de propreté.

Les toilettes sont nettoyées tous les jours sauf le mercredi.

Cantine

Au 2^{ème} service, si le plat est apprécié par les enfants (des frites) il n'y aurait pas de « rab ».

A vérifier auprès des services de restauration.

Comme il n'y a pas de fiche d'inscription, les effectifs sont fluants et cela pose le problème des commandes.

Collation du matin

Cette collation (brique de lait + tartine de pain) avait été instaurée car certains enfants qui ne mangeaient pas le matin subissaient une « baisse de forme » en fin de matinée.

Certains enfants mangeraient beaucoup de pain ce qui leur couperait l'appétit pour le repas du midi.

Les enseignants soulignent que ce sont des cas exceptionnels, car les enfants n'ont généralement qu'une tranche à la récréation.

Le pain sera maintenu, mais le lait sera supprimé.

Le Conseil d'Enfants du 18/11 sera informé de la décision du Conseil d'École.

Secrétariat de séance : Sandrine PRISER